



ART ET TECHNIQUES DE LA BIJOUTERIE - JOAILLERIE

OPTION BIJOUTERIE - JOAILLERIE

CONTEXTE PROFESSIONNEL

Le bijoutier est l'artisan qui fabrique ou répare des bijoux en or, en argent, en platine. Il réalise des prototypes et crée des parures et des structures dans lesquelles viendront s'enchâsser des pierres précieuses, des pierres semis précieuses ou d'autres matériaux.

Le titulaire du CAP est un ouvrier qualifié qui peut poursuivre vers une Mention Complémentaire en Joaillerie (niveau 3). Ce métier nécessite de la précision, de la minutie, de bonnes aptitudes manuelles et de la créativité.

OBJECTIFS

- ✓ Etre capable de maîtriser les techniques d'assemblages et de réparation.
- ✓ Etre capable d'organiser son poste de travail dans le respect des règles de sécurité.
- ✓ Etre capable de dessiner et de mettre en valeur une production avant sa réalisation.
- ✓ Etre capable d'identifier et de reconnaître les styles de bijoux à travers les âges.

DUREE DE LA FORMATION – DELAI D'ACCES

Le délai moyen d'accès à la formation se situe entre 1 et 4 mois. La formation se déroule sur 2 années en alternance - aménagements possibles : se renseigner au Centre de Formation Bernard Stalter. La durée moyenne par année de formation est de 12 semaines au Centre de Formation Bernard Stalter.

TARIFS

Le coût de la formation est pris en charge par l'OPCO de l'entreprise dans le cadre de l'apprentissage. Autres situations : nous consulter.

MODALITES DE LA FORMATION

- Contrat d'apprentissage
- Contrat de professionnalisation
- Formation Continue (par module ou en totalité)
- Autres : nous consulter.

MODALITES DE VALIDATION

Les évaluations finales comportent :

- des épreuves ponctuelles écrites et orales
- des épreuves de production

Délivrance d'un diplôme de niveau 3 - RNCP n°5648.

CAP

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE
RNCP N°5648

PUBLICS ET CONDITIONS D'ACCES

Public « contrat d'apprentissage » :

- À partir de 15 ans et sortant de la classe de 3^{ème} (dérogations possibles : se renseigner auprès du Centre de Formation Bernard Stalter).

Autres publics : nous consulter.

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap.



LIEU ET DATES

Lieu :

La formation se déroule au Centre de Formation Bernard Stalter à Eschau.

Dates :

Se renseigner auprès du Centre de Formation Bernard Stalter.

CONTACTS

Centre de Formation Bernard Stalter
21 rue des fusiliers marins - BP 30415
67412 Eschau Illkirch Cedex

Anaïs TURAN / Raphaël SCHNEIDER
Développeurs de l'apprentissage
03 88 59 00 80
developpeurs67@cm-alsace.fr

cfa.eschau@cm-alsace.fr

www.cfa-eschau.fr - www.cm-alsace.fr



www.facebook.com/cfaeschau



www.instagram.com/cfa_eschau

Taux de réussite

100%

Taux de satisfaction

79%

Taux d'insertion professionnelle

72%

PROGRAMME

MODULES PROFESSIONNELS

- Réalisations techniques
- Dessin d'art / dessin technique
- Modelage
- Histoire de l'art

MODULES GENERAUX

- Français / Histoire - Géographie
- Mathématiques - Sciences
- Prévention Santé Environnement
- Éducation physique et sportive
- Langue vivante
- Arts appliqués et cultures artistiques

METHODES PEDAGOGIQUES

- Formation effectuée prioritairement en présentiel et en e-formation.
- Formation appliquée par une pédagogie par objectifs.
- Méthodes actives utilisées : travaux de groupes, exposés, visites d'entreprises, simulations, jeux de rôle, vidéo...
- Alternance entreprise / centre de formation.

MODALITES D'EVALUATION

- Positionnement en début de formation pour favoriser l'individualisation du parcours.
- Évaluations formatives :
 - quizz, QCM
 - exercices pratiques
 - présentation morale
 - évaluation par l'entreprise et en entreprise

INTERVENANTS

L'équipe pédagogique est constituée d'experts et de professeurs diplômés.

EQUIPEMENT TECHNIQUE

- Ateliers aux normes.
- Matériels et équipements adaptés.
- Parc informatique : PC, tableaux interactifs, classes mobiles, vidéoprojecteurs, accès à internet.
- Centre de ressources & espace de travail.



Crédit photo : Gettyimages-154894277 et iStock_537342772



La certification qualité a été délivrée à la Chambre de Métiers d'Alsace au titre des catégories d'actions suivantes :
ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE
ACTIONS FORMATION
ACTIONS PERMETTANT DE FAIRE VALIDER LES ACQUIS DE L'EXPERIENCE

[Conditions générales
de vente](#)



APPRENTI-ARTISAN.ALSACE

• FLEURISTERIE • BOIS • BOULANGERIE •
• PÂTISSERIE • CHOCOLATERIE •
• GLACERIE • CONFISERIE •
• BOUCHERIE • CHARCUTERIE • TRAITEUR •
• PROTHÈSE DENTAIRE •
• FACTURE D'ORGUES • MÉTIERS D'ART •

**CENTRE DE FORMATION
BERNARD STÄLTER**

